



AMELIE DHERRET

IMMOBILIER

VENTE LOCATION GESTION



BARÈME D'HONORAIRES

VENTE

Sauf mention contraire sur l'annonce, les honoraires de vente sont à la charge du vendeur.

PRIX DE VENTE	MONTANT HONORAIRES (TTC)
de 0 € à 100 000 €	6% (min. 5 000 €)
de 100 001 € à 300 000 €	5%
de 300 001 € à 550 000 €	4%
au-delà de 550 001 €	3%

Les honoraires comprennent :

la réalisation de l'avis de valeur, la constitution du dossier de vente, la commercialisation de votre bien (photos commerciales et annonce attractive), les visites, la négociation, l'accompagnement au compromis, le suivi de votre dossier ainsi que l'accompagnement à la signature de l'acte authentique.



AMELIE DHERRET

IMMOBILIER

VENTE LOCATION GESTION





AMELIE DHERRET

IMMOBILIER

VENTE LOCATION GESTION



LOCATION

	MONTANT À LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE (TTC)	MONTANT À LA CHARGE DU LOCATAIRE (TTC)
<u>LOCAUX À USAGE D'HABITATION</u> (prix au m ² de surface habitable)		
Entremise et négociation	120 €	-
Visite, constitution du dossier et rédaction du bail		
<ul style="list-style-type: none">• Pour un bien situé en zone tendue (Fillinges, Marcellaz, Peillonex, Faucigny, Viuz-en-Sallaz, Ville-en-Sallaz, Boège)	10 €/m ²	10 €/m ²
<ul style="list-style-type: none">• Pour un bien situé en zone non-tendue	8 €/m ²	8 €/m ²
État des lieux	3 €/m ²	3 €/m ²
<u>GARAGE ET PARKING</u>		
Constitution du dossier et rédaction du bail	120 €	120 €

Les honoraires de location sont déductibles de vos revenus fonciers.



AMELIE DHERRET

IMMOBILIER

VENTE LOCATION GESTION



GESTION LOCATIVE

PRESTATIONS	TARIFS TTC <i>(à la charge du propriétaire)</i>
Honoraires pour la gestion courante d'un logement vide ou meublé	8,00% des encaissements
Garantie des Loyers Impayés	2,50 % des encaissements
Assistance à l'obtention des documents techniques (DPE, CARREZ, amiante, gaz, électricité...)	50,00 €
Assistance à la préparation de la déclaration des revenus fonciers	50,00 €
Gestion des sinistres (par dossier)	120,00 €
Gestion technique d'entretien courant (par dossier)	120,00 €
Recouvrement des créances et procédures sans assurance loyers impayés	120,00 €
Participation à l'Assemblée Générale	200,00 €
Montage d'un dossier ANAH	120,00 €
Rédaction d'un avenant au bail	120,00 €
Gestion technique des travaux	120,00 € + 6% TTC du montant HT des travaux

Les honoraires de gestion locative ainsi que la Garantie des Loyers Impayés sont déductibles de vos revenus fonciers.